

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET-MAURITANIE
(Services de consultants)**

**BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE
Projet d'appui à la modernisation de l'infrastructure financière (PAMIF)**

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu du Fonds africain de développement un prêt en vue du financement du Projet d'Appui à la Modernisation de l'Infrastructure Financière (PAMIF). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de service de consultant en vue de l'évaluation des offres relatives au système national de paiement (SNP) constitué d'un système RTGS, d'un système ACH (télé-compensation) et d'un système CSD (dépositaire central de titres).

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : l'accompagnement de la BCM dans l'évaluation et le choix du prestataire qui sera en charge de la mise en place du SNP au sein de la BCM. La réalisation de la mission au titre de cette composante est prévue sur une **période approximative d'environ 90 jours à compter de la date de signature du contrat y afférent.**

La BCM invite les consultants individuels («les Consultants») qualifiés et intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent produire les informations nécessaires sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Pour chaque mission similaire, les consultants devront présenter les informations suivantes : le nom et le descriptif de la mission, le pays où a été exécutée la mission, le nom du client, la date et la durée de la mission, le coût du projet en lien avec la mission, ainsi que les performances du projet réalisé.

La sélection se fera sur la base des références des consultants et de leurs expériences professionnelles. Les critères de sélection seront basés sur la qualification générale, sur l'expertise dans les domaines, sur l'expérience avec les bailleurs de fonds, sur la maîtrise des projets de mise en place de systèmes de paiement, en particulier dans les Banques Centrales.

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection (consultant individuel) seront conformes à la «Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement», (version octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures administratives en vigueur.
Les expressions d'intérêt doivent être déposées par voie postale (lettre recommandée avec accusé de réception ou rapide-post) ou livrées directement à la BCM au plus tard **le 21 mai 2018 à 12 H** et porter expressément la mention :

«Expression d'intérêt – Projet d'appui à la modernisation de l'infrastructure financière ».

Adresse postale et électronique :

Banque Centrale de Mauritanie

Avenue de l'Indépendance - BP 623 Nouakchott – Mauritanie

Personne à contacter :

Coordonnateur du Projet de Modernisation de l'Infrastructure Financières (PAMIF)

pamif@bcm.mr